

Paris, le 15 mars 2018

Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires du 27 avril 2018

CNP Assurances, société dont les actions sont admises aux négociations sur Euronext Paris, annonce que l'assemblée générale de ses actionnaires se tiendra le vendredi 27 avril 2018 à 14 heures 30, à son siège social, 4, place Raoul Dautry – 75015 Paris.

L'avis de réunion de cette assemblée a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 12 mars 2018.

Les documents préparatoires à cette assemblée générale seront mis à la disposition des actionnaires selon les modalités et dans les délais prévus par les dispositions réglementaires applicables.

Sont notamment d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la société, à l'adresse suivante : <http://www.cnp.fr> dans l'espace : [actionnaire individuel](#) > [assemblée générale](#) > 2018, l'avis de réunion et la brochure de convocation qui présentent l'ordre du jour, les projets de résolution, le rapport du conseil d'administration sur les projets de résolution ainsi que les modalités de participation et de vote.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 millions d'euros en 2017. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 35 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2^{ème} banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1^{er} marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 61 39

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

Suivez nous sur :



infofi@cnp.fr